

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc



FORUM des associations

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 14 septembre
de 10 h à 15 h
Salle du Cîteau

P. 10



Journées du patrimoine
Visites du Château de la Juliennais
21 et 22 septembre

P. 10



Une ville solidaire
Des classes élémentaires de la
Guerche à l'heure du Sénégal

P. 8



Une ville où se divertir
Dans les coulisses de
Jonquilles en Fête

P. 9

3 questions à...

Yves TAILLANDIER

Adjoint à la vie associative et sportive,



Longtemps attendu, souvent réclamé par les sportifs stéphanois,

Nous avons dès 2014 lancé l'étude d'un nouvel accueil sportif réalisant la liaison entre les salles Loire Marais et Gym judo. Le moment est venu de passer à l'acte.

1 Quels objectifs visez-vous avec ce nouvel équipement ?

Pour ceux qui connaissent le complexe, l'accueil des sportifs, des parents et supporters ne permet plus de recevoir dans de bonnes conditions les multiples tournois, compétitions organisés par nos clubs pour le moins dynamiques.

Avec ses 250 m², nous avons voulu un lieu de rencontre, de partage et de convivialité pour tous. Plus confortable pour les supporters des salles Loire et Marais, ouvert sur l'extérieur et sur l'intérieur des salles de sports, cet agrandissement est marqué par son rendu final et ses couleurs, finalement un espace de bien-vivre entre sport de loisir et de compétition.

2 Pouvez-vous nous en dire plus sur le déroulement des travaux ?

Les travaux débuteront à la rentrée par la mise en chantier et devraient se terminer à l'été 2020. Notre principal enjeu est de maintenir en toute sécurité l'activité sportive durant cette période. Notre cahier des charges est construit dans ce sens et porte cette exigence.

Dès septembre la circulation et les accès aux salles seront modifiés et susceptibles d'évolutions. Un ensemble de pictogrammes, affichages permettra aux visiteurs de se repérer. A tout moment l'ensemble des utilisateurs (associations, écoles,...) sera informé de ces modifications. Des visites seront organisées en tant que de besoin pour comprendre les modifications et les faire appliquer.

Les maîtres mots seront communication et anticipation.

3 Un accueil qui marquera les esprits, avez-vous une esquisse à nous présenter ?

Oui bien sûr et nous avons commencé à la partager avec les associations stéphanoises. Oui ce nouvel accueil fonctionnel, vaste et lumineux marquera les visiteurs ; nous le pensons. Je vous propose de retrouver tous les détails dans un prochain « actu » qui présentera l'ensemble des aménagements.

Je profite de cet éditto pour rappeler aux Stéphanois que le forum des associations se déroulera cette année le samedi 14 septembre de 10h à 15h et pour leur souhaiter un très bel été et de bonnes vacances.

Sommaire

3 Au quotidien
5 Expression des élus
5 Etat civil
5 A votre service

6 Dossier
7 Échange scolaire avec le Sénégal
8 Les sentiers de randonnées
10 Les coulisses de Jonquilles en Fête
12 A vos agendas
L'Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net



Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • Coordination de publication : Sylvie PONTOIZEAU, Adjointe à la Communication • Rédaction : service Communication-Culture • Conception et réalisation : service Communication-Culture • Impression : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • Tirage : 3 500 exemplaires • Images : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • Distribution : Guy W. Services

Point travaux

1 Requalification de la RD17

Le profil de la voie entre le rond-point de la Clunais et du Super U va être modifié. L'enrobé va être repris afin d'aménager une voie verte piéton / cycle le long de la ZAC de la Chenaie avec un aménagement paysager. Cette voie verte large de 3 mètres sera séparée de la route par une bande plantée d'1 mètre. Ce projet est une opération tripartite entre la commune, l'aménageur de la ZAC et le département. Des modifications de circulation sont à prévoir à partir de juillet. Ces travaux amélioreront à terme le confort des piétons et des cycles qui bénéficieront d'une circulation douce.



2 Huit quartiers pilotes engagés dans le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière

Dans le cadre des actions de son agenda 21 local et afin d'optimiser les dépenses publiques, la commune s'est lancée dans la mise en place d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) en lien avec le SYDELA (Syndicat Départemental d'Énergie de la Loire-Atlantique) et le cabinet d'expertise *MH Lighting*. Ce plan d'action est élaboré pour une période relativement longue. Il est donc essentiel pour la Ville de bien définir ses objectifs, de prendre en compte toutes les contraintes et tous les paramètres avant de se lancer. Depuis le 24 juin dernier, à titre d'expérimentation, l'éclairage public de 8 quartiers pilotes volontaires est éteint de minuit à 5 h 30 du matin. Il concerne :



- la rue du Communeau
- le boulevard de Villeneuve
- la rue de la Motte
- le lotissement des Sept Moulins
- la rue de la Jaunière
- la rue du Temple (de Foch à Tivoli)
- le lotissement du Tertre blanc
- le lotissement Bel Ebat

La commune souhaite profiter du retour d'expérience des quartiers pilotes pour engager un plan d'action global sur l'ensemble de la commune qui s'étendra sur 10 ans. Au terme de son application, la commune aura renouvelé 70% des points lumineux par une technologie LED peu énergivore et réduit sa consommation d'électricité pour l'éclairage public de 50 % soit une économie de 500 000 kWh par an.

3 De nouvelles toilettes dans le centre-bourg

Le centre-bourg sera bientôt équipé de nouvelles toilettes publiques automatiques et autonettoyantes. Pendant l'été, les toilettes actuelles vont être démolies, les réseaux existants vont être repris pour créer une cabine de toilettes publiques comprenant un bloc sanitaire fermé mixte accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un bloc sanitaire ouvert comprenant 2 urinoirs.



Un bardage en tôle sera posé sur l'ossature métallique de la cabine pour l'habiller et lui donner un côté plus moderne.

La livraison de ce nouvel équipement est prévue à partir du 30 septembre prochain.

Infos pratiques

Dépôt de déchets sauvages



Il est constaté un nombre croissant de dépôts sauvages sur le territoire, portant atteinte à la salubrité et à l'environnement. L'article R. 632-1 du code pénal réprime « le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit ». En outre, l'article R. 635-8 prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Ces incivilités représentent un coût pour la commune qui doit procéder à l'enlèvement des dépôts sauvages et au nettoyage des lieux.

Dans la mesure où il est parfois possible d'identifier les auteurs de ces infractions, le Conseil municipal du 4 avril 2019 a validé à l'unanimité la facturation du coût supporté par la commune.

Celle-ci se fera sur la base d'un décompte des frais réels, prenant en compte les éléments suivants :

- Forfait véhicule camion benne : 100 €
- Taux horaire des agents techniques : 26,60 € par agent en 2019, actualisable annuellement en fonction de l'évolution des charges de personnel de la commune.

Bons de pierre

Les inscriptions pour le retrait des bons de pierres servant à l'entretien des chemins ruraux peuvent se faire en Mairie avant le 1^{er} septembre 2019.



Infos municipales

Recensement des personnes fragilisées

En prévision d'éventuelles chaleurs estivales, la commune tient un registre à titre préventif recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, ou simplement de leur âge...



Sont concernées :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail,
- Les personnes en situation de handicap.

Ce registre confidentiel peut être utilisé par les autorités compétentes en cas de risques exceptionnels. N'oubliez pas de vous faire connaître auprès du CCAS si vous êtes concerné(e).

Contact : CCAS
02 40 86 99 17

Bientôt un nouveau site Internet pour la commune

La municipalité travaille depuis plusieurs mois sur la création d'un nouveau site Internet. Celui-ci sera une déclinaison du nouveau site de la Communauté de Communes et sera le fruit d'une réflexion globale avec plusieurs communes du territoire.

Infos communautaires

Ouverture de la Bibliothèque pendant l'été

Du mardi 9 juillet au samedi 31 août, la Bibliothèque de Saint Etienne de Montluc passe en horaires d'été et vous accueille :



- Les mardis, mercredis et vendredis matin de 10 h à 12 h,
- Le mercredi après midi de 14 h à 18 h 30,
- Le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30.

Venez choisir vos lectures et profiter d'un moment de détente dans le jardin de lecture. Bel été et bonnes lectures à tous.

Stages

Stages multisports

Du 8 juillet au 3 août

L'Animation Sportive Départementale propose des stages de 5 jours pour les 8/14 ans (nés en 2005-2011) : tir à l'arc, accrobranches, rollers, badminton, escalade, basket, piscine...Transport en car assuré.



Programme détaillé et inscriptions sur :
>> loire-atlantique.fr/animationsportive.

Tarif : 57 € + adhésion (selon quotient familial) pour les non-adhérents.

Stages de natation

Du 8 juillet au 30 août

Le Centre Aquatique *Aquamaris* propose des stages de natation. Ces stages de niveau initiation (à partir de 6 ans) se déroulent

de 11 h 15 à 12 h, du lundi au vendredi.
Tarif : 32 € le stage



Contact : Centre Aquatique Aquamaris
02 40 57 01 37



Frenchy US Camp

Du 15 au 19 juillet

La JSB accueille cet été son premier *Frenchy us camp*. Il est accessible à tous les jeunes de 8 à 18 ans. Dernières places disponibles ! Informations et inscription auprès de la JS Basket (places limitées) / Tarif : 210 €



Contact : JS Basket
contact@jsbasket.fr / 06 61 16 15 92



Infos pratiques

Mon astuce « zéro déchet »

Le zéro déchet en vacances

En ce début d'été, nous vous proposons de parler vacances et sorties : comment maintenir le cap du zéro déchet lors de vos voyages ? Pour cela, prévoyez un kit de base, dont le maître-mot est « réutilisable ». Ayez toujours sur vous un petit sac en tissu, très léger et peu volumineux. Emportez aussi une gourde en inox pour remplacer les bouteilles en plastique. En plus d'être réutilisable, l'inox est bien plus sain pour la santé que le plastique. Ces gourdes peuvent être thermos et vous serez heureux de boire une eau bien fraîche !

En vacances, il peut parfois être difficile de manger à l'extérieur sans produire de déchets. Pour des pique-niques zéro déchet, prévoyez :

- Des couverts lavables en métal (des formats pliables faciles à transporter existent),
- Des serviettes en tissu,
- Du film alimentaire lavable (morceaux de tissu imperméabilisés par de la cire d'abeille appelés « bee's wrap ») pour emballer sandwiches ou gâteaux. Ils remplaceront cellophane ou papier aluminium. Ils s'achètent, ou peuvent facilement se fabriquer. De nombreux tutos existent sur Internet.



Enfin, côté salle de bains, remplacez vos flacons en plastique par leur version solide : savons de Marseille, shampoings et dentifrices solides se trouvent facilement en magasins bio ou épiceries vrac. Emmenez aussi des lingettes en tissu, lavables.

Nouveaux horaires de la Poste

A partir de septembre prochain, la poste proposera de nouveaux horaires d'ouverture. L'objectif est de permettre aux clients actifs de pouvoir accéder au service sur des créneaux adaptés à leurs besoins et d'assurer une cohérence avec les standards du marché bancaire.

Horaires à partir de septembre 2019

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Fermé | 9 h 30 à 12 h 30 |
| | 14 h 30 à 18 h | Fermé |

Construisons l'avenir
pour Saint Etienne de Montluc

RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ PUBLIC
DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LOI EGALIM

Au 1^{er} janvier 2020, un nouveau marché doit s'appliquer pour la restauration scolaire, qui donne l'opportunité de prendre en compte localement les enjeux de la loi Egalim d'octobre 2018 (pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous).

Ainsi, à horizon 2022, les repas servis dans les cantines scolaires doivent comprendre une part au moins égale à 50 % de produits répondant à au moins un critère de qualité, dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique, des produits issus de circuits courts ou du commerce équitable ou bien inscrits dans une démarche de haute valeur environnementale (ex : volaille fermière élevée en plein air). Des protéines végétales devront être davantage proposées ainsi qu'un menu végétarien par semaine.

Nous souhaitons aussi que les discussions en cours soient l'occasion de repenser la tarification actuelle, pour assurer aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants, sans avoir à passer trimestriellement par le CCAS, démarche délicate malgré la confidentialité et la bienveillance de la mairie.



Cécile SANZ



Micheline CHARPENTIER



Pascal BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

MOBILITÉ SÉCURITÉ

C'est l'été, nous avons envie de sortir, de randonner ; nos enfants vont se promener à vélo. Les routes de la campagne stéphanoise vont voir se croiser les engins agricoles, les voitures, les vélos, les piétons, les cavaliers, parfois sur des voies dont l'étroitesse et la sinuosité font le charme.

La question des mobilités a déjà été évoquée dans cette tribune concernant le contournement du centre-ville. Aujourd'hui nous y revenons sous l'angle de la sécurité.

La municipalité a fortement réduit la vitesse sur certaines entrées du bourg, ce qui ne peut qu'être encouragé.

Nous aimerions avoir votre avis sur les moyens à mettre en œuvre pour un usage serein et partagé des espaces, sur les modalités de traversée des villages, parfois dangereuses. Faut-il y réduire la vitesse, mettre en place des ralentisseurs physiques, modifier la signalétique ?

Réduire la vitesse, l'adapter au contexte, faciliter l'accès aux modes de déplacement écoresponsables diminuera le risque d'accidents et réduira les émissions de gaz à effets de serre.

Faites-nous part de vos attentes à l'adresse ci-dessous.

Vos commentaires /
vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr



Judith LERAY



Michel QUIRION

Etat Civil

BIENVENUE À...

3 mai Amélia RALAY
21 mai Arthur PAVAGEAU



FÉLICITATIONS À...



1^{er} juin Kevin SMITH et
Béatrice HUET

1^{er} juin Nathalie LE CORRE
et David FURET

8 juin Johanna HORVATH et
Alex TIGNON
15 juin Soisik SIMON et
Johan DEQUEANT
22 juin Rochdi MADMOUN
et Claire PROUTEAU

ILS NOUS ONT QUITTÉS...
17 mai Georgette BROUSSEAU
86 ans
Veuve PICAUD
20 mai Joseph BOUTIN
82 ans
25 mai Daniel BOUHIER
68 ans
29 mai Georges BABIN
91 ans
4 juin Paul CHEVALIER
88 ans
4 juin Alain DUPONT-HUIN
73 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Numéros pratiques

Espace Jeunes
>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils
>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)
>> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire
>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie
>> 02 40 86 91 95

Centre Médico-Social
>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale)
>> 02 40 85 96 22 (nourrissons)

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85
Mission locale
>> 02 40 56 81 03

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Permanences en Mairie

SOLIHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence le mercredi
>> 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne
de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Infirmières

Cabinet médical
>> 02 40 85 91 65

Cabinet infirmier

6 et 7 juillet : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72
13 et 14 juillet : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

20 et 21 juillet : Mme MABIT
>> 06 71 08 43 19
27 et 28 juillet : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

3 et 4 août : Mme MABIT
>> 06 71 08 43 19
10, 11, et 15 août : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

17 et 18 août : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35
24 et 25 août : Mme MABIT
>> 06 71 08 43 19

Numéros d'urgence

Médecin de garde / T16 117
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs

• Complexe sportif de la guerche
• Pharmacie (Super U)

Une ville solidaire

Des classes élémentaires de la Guerche à l'heure du Sénégal

Dans le cadre d'échanges scolaires franco-sénégalais organisés par l'association Solidarité Nantes-Rufisque, deux enseignantes sénégalaises ont été accueillies, fin mars, durant deux jours, à l'école élémentaire de la Guerche. Leur visite faisait suite à celle de trois enseignantes stéphanoises, Céline DURMUS, Gaëlle BOBET et Dominique PICHOT, effectuée durant les vacances de février à Rufisque. Ces échanges fructueux, préparés bien en amont, ont, selon Céline DURMUS, beaucoup intéressé les élèves comme leurs professeurs.

Qui est à l'initiative de ces rencontres ?

L'an dernier, grâce à Dominique PICHOT qui pratique la correspondance scolaire avec le Sénégal depuis de nombreuses années, nous avons eu l'occasion de découvrir l'association Solidarité Nantes-Rufisque (SNR). Celle-ci a été créée en 1995 dans le cadre du pacte d'amitié franco-sénégalais signé 3 ans plus tôt par Jean-Marc AYRAULT, à l'époque Maire de Nantes. Elle a vocation à favoriser, dans un esprit d'entraide, les échanges entre Nantes et Rufisque, ville d'importance équivalente proche de Dakar, autour de thématiques comme l'éducation, la santé, l'environnement, l'urbanisme...



Les équipes enseignantes rufisquoises et stéphanoises

Durant l'année scolaire, les écoliers stéphanois et rufisquois ont ainsi correspondu, ce qui a permis aux classes (2 CM2 et 1 CP) de découvrir les coutumes d'un pays francophone à travers des lectures, des chants, des maquettes pédagogiques, de s'ouvrir aux autres, et de travailler ainsi sur la notion de tolérance. Mais nous voulions aller plus loin dans ces échanges. Nous avons été missionnées par l'association, cette année, pour coordonner la correspondance Nantes/Rufisque des 11 classes primaires de Nantes, Vertou et Saint Etienne de Montluc, organiser les échanges interclasses, mais aussi partager et rendre compte des pratiques pédagogiques. Pour cela, nous sommes parties 10 jours toutes les trois à la découverte des écoles de Rufisque, actives durant les vacances de février.

Parlez-nous de votre séjour...

D'emblée, le décalage -climatique, culturel, alimentaire- est évident entre la France et le Sénégal, pays que je ne connaissais pas. Et bien que le français soit la langue officielle du Sénégal, on y parle en fait un mélange de français et de wolof, la plus répandue des six langues nationales.

Par ailleurs, au contact de la population nous avons appris



ce qu'est la Teranga sénégalaise, cette hospitalité que nous avons ressentie, avec un accueil exceptionnel et cette impression de faire partie de leur famille. Nous avons travaillé sur un projet artistique dans les

classes rufisquoises avec Jean Marie BEL, un artiste peintre nantais qui nous accompagnait. Ici et là-bas, nous avons abordé la perspective en croquant nos maisons, notre environnement et nous avons chanté autour du thème du droit des enfants dans des classes comme celle de Diarra qui a en charge 78 élèves, souvent d'âges bien différents, très respectueux de leur enseignante, et ravis de chanter en français.

Comment s'est passé l'accueil de vos homologues sénégalaises ?

La visite des enseignantes sénégalaises dans les classes de la Guerche



Au cours de leur séjour de deux semaines en France, où elles devaient se partager entre les 11 classes des communes concernées, Aminata et Diarra ont été accueillies deux jours dans nos classes.

La rencontre fut chaleureuse et a permis aux enfants, déjà sensibilisés par la correspondance, d'en apprendre davantage sur le Sénégal grâce aux objets apportés (produits locaux, instruments de musique...). Ils ont posé d'innombrables questions et ont appris avec plaisir un chant en wolof.

Quel regard portez-vous sur ces échanges ?

L'expérience fut très belle, dépaysante et enrichissante pour mes collègues et moi. A titre personnel, j'ai vécu ce séjour à Rufisque comme un déclic : cela donne envie de s'impliquer lorsqu'on sait tout le potentiel qu'il y a à s'approprier une autre culture et à partager la sienne.

Et cela nous conforte aussi dans nos pratiques d'échanges avec d'autres pays puisque nous correspondons déjà avec des élèves américains et islandais.

Une ville où bien vivre

Du nouveau sur les sentiers de randonnées

Courant 2018, un diagnostic des itinéraires de randonnées a été mené par le service Tourisme de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon pour, d'une part, intégrer la démarche qualité du département de Loire-Atlantique avec une inscription des sentiers au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), et d'autre part, harmoniser l'offre du territoire et valoriser les sports de nature.

Sur le territoire communautaire, 19 sentiers ont ainsi été inscrits ou réinscrits en 2019, dont 3 concernent Saint Etienne de Montluc.



Credit photo : © PUK

Une démarche de qualité

Le PDIPR est un outil de conservation des chemins ruraux. Depuis 2013, le Département a engagé une démarche qualité afin d'améliorer l'agrément des itinéraires inscrits et préserver ainsi le patrimoine des chemins. Pour y prétendre, un sentier doit répondre à un certain nombre de critères tels un kilométrage de sol enrobé limité et une offre patrimoniale naturelle ou culturelle. Le Département est également très attentif aux traversées des Routes Départementales et aux conventions de passage avec les particuliers, pouvant ainsi refuser l'inscription au PDIPR s'il juge le sentier trop dangereux ou non pérenne.

Trois nouveaux circuits à Saint Etienne de Montluc

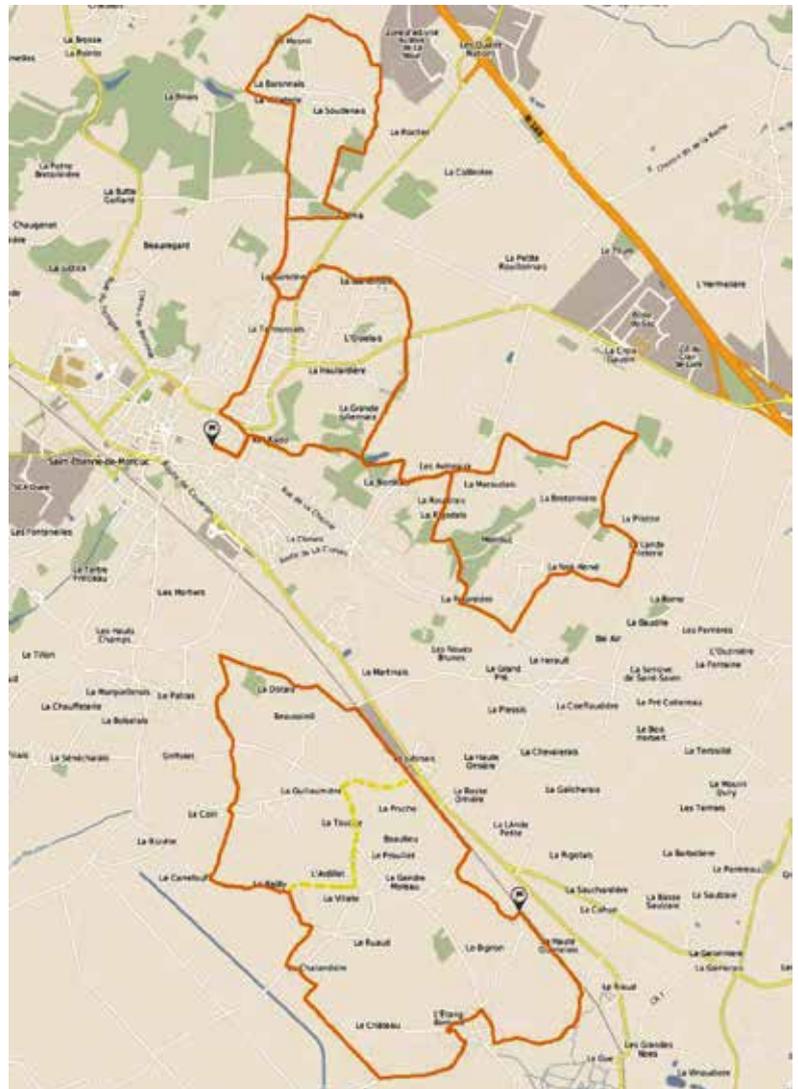
L'une des spécificités de ces tracés tient à leur accès aisé, à proximité immédiate d'une aire de stationnement, avec un départ direct dans la nature. Toutes les portions de chemins creux ont été recensées puis articulées au mieux afin d'offrir un maximum de patrimoine naturel aux promeneurs pour un minimum de bitume. Autre particularité liée à la sécurité : le franchissement de voie départementale limité au minimum. Enfin les circuits, de par leurs faibles kilométrages et dénivelés, sont accessibles à toute la famille.

Le sentier des Hauts du Sillon (10,4 km), au nord, et celui du Berliquet (9,4 km), à l'est, sur les pentes du Sillon, sont plutôt vallonnés.

Le sentier de l'Etang-Bernard (9,9 km), sur terrain plat, invite à la découverte du marais avec sa faune et sa flore.

Les sentiers opérationnels cet été

Des travaux sont actuellement en cours sur ces sentiers stéphanois (mise en place de panneaux directionnels, installation de passerelles...), le balisage peinture étant quant à lui effectué par l'association Montluc Nature Randonnée. Ces circuits, accessibles aux vététistes, seront opérationnels pour l'été, et un topo-guide regroupant l'ensemble des sentiers sera bientôt disponible dans les bureaux d'accueil d'Estuaire et Sillon Tourisme. N'hésitez pas à les contacter pour toute question !



PLUS D'INFORMATIONS :
 Bureau d'accueil de Saint Etienne de Montluc
 13 place de la mairie (02 40 85 95 13)
 Bureau d'accueil de Savenay :
 5 place Guépin (02 28 016 016)
www.estuairesillon.com

Une ville où se divertir

Dans les coulisses de Jonquilles en Fête

Nous profitons de la période estivale pour faire un retour sur un des événements emblématiques de la commune : *Jonquilles en Fête*.

Quelques semaines avant l'édition 2019, nous avons rencontré des membres du Comité des Fêtes et des charistes afin de plonger dans les coulisses de cette fête, qui anime les rues de la commune tous les ans depuis 1965, attirant chaque année environ 20 000 personnes.

Un peu d'histoire...

L'aventure de *Jonquilles en Fête* a débutée en 1964 avec l'organisation par un groupe d'amis d'une course cycliste pour le dimanche des Rameaux. Portée par le succès de ce premier événement, ils créent le Comité des Fêtes en novembre de la même année. Il est alors présidé par Jean VAILLANT.

A cette époque, le Comité souhaitait organiser à chaque dimanche des Rameaux, une grande fête populaire à destination de l'ensemble des Stéphanois. En 1965, les premiers chars décorés de jonquilles accompagnés d'enfants costumés défilaient dans les rues. Au départ, cela ressemblait un peu à une grande kermesse, avec 5 ou 6 chars. L'événement a grandi, tout comme le nombre de participants, donnant naissance à la célèbre « Fête des Jonquilles ». Aujourd'hui, ce sont une douzaine de chars accompagnés de groupes costumés et de musique qui animent le défilé.

Si de nouvelles têtes ont rejoint l'équipe du Comité des Fêtes depuis sa création, la détermination du début « [...] de rassembler [avec] l'ambition de faire toujours mieux »* est encore et toujours d'actualité puisque *Jonquilles en Fête* célébrait cette année sa 55^e édition avec succès !

* Extrait du livre *La Fête des Jonquilles de Saint-Etienne de Montluc : 50 ans de défilés, de 1965 à nos jours*



Le Jeu du dada, défilé de 1974

Comment s'organise une telle manifestation ?

Tout au long de la préparation et le jour de l'événement, ce sont 700 à 800 personnes qui prennent part à l'organisation : 8 membres du



Vue aérienne du défilé 2018

Bureau du Comité des Fêtes pour organiser et coordonner, environ 400 charistes, près d'une centaine de partenaires dont la municipalité, de nombreux bénévoles et les associations.

Chacun a une mission définie et un calendrier à respecter. Pour les membres du Comité des Fêtes, les premières réunions ont lieu début septembre. Elles lancent le compte à rebours des différentes étapes qui donneront vie à l'événement quelques mois plus tard. Ce travail d'organisation comporte 4 étapes :

- Les démarches administratives en lien avec la municipalité, la Préfecture, les pompiers, la gendarmerie, la police, Enedis, ... Cette étape est primordiale afin d'organiser l'événement dans de bonnes conditions (respect de la législation et des conditions de sécurité, autorisations réglementaires ...),
- L'organisation logistique de la fête et la coordination des différents interlocuteurs (lien avec les charistes, recherche des animations musicales et de partenaires, planning des bénévoles, location de matériel, organisation de la tombola, ...),
- La création des chars,
- La communication.

Naissance des chars

Chaque année au mois d'octobre, les charistes se réunissent pour choisir le thème de leur char. Les idées fusent de tous les côtés... ou ne viennent pas, car

malgré une source d'inspiration sans limite (figurines, films, séries, musiques...), il est parfois difficile de trouver l'inspiration et passer d'une idée à la réalité ! Dans ce cas, plusieurs réunions sont nécessaires avant de se mettre d'accord. Une fois les thèmes choisis, le Comité des Fêtes s'assure qu'aucune proposition ne soit identique, et chacun peut alors se lancer dans la construction du char et la réalisation des costumes.

A quelques jours de la 55^e édition de *Jonquilles en Fête*, nous



Ossature du char Show Lapin

avons rencontré les charistes de la Coëffaudière afin de découvrir leur « Show Lapin » en avant-première et de comprendre comment sont conçus les chars.

Combien de personnes participent à la création d'un char ?

Nous sommes 9 personnes à y consacrer 3 à 4 heures par semaine depuis le mois d'octobre. En moyenne, les quartiers comptent entre 15 à 20 personnes, mais cela peut aller jusqu'à 30 personnes.

Avez-vous des contraintes de réalisation ?

Nous avons l'obligation de n'utiliser que des jonquilles et de la mousse naturelle. Nous avons également des dimensions maximum à respecter, afin de pouvoir défiler : 4,50 mètres de hauteur et 3,50 mètres de large. Il n'y a pas de longueur maximum, mais par exemple, cette année, le char le plus long faisait 11,50 mètres.

Quels matériaux utilisez-vous ?

La base est constituée d'une ossature en fer, de fer rond ou à béton, de tubes de toutes dimensions, de grillages, un tracteur, une remorque, et un mécanisme électrique pour les chars animés et pour l'éclairage. A titre indicatif, ce sont entre 300 et 400 mètres de fil de fer et 30 à 40 m² de grillage qui ont été utilisés.

A cela, il faut ajouter les jonquilles et la mousse. Cette année, nous avons besoin d'environ 30 000 jonquilles pour notre char, mais en général ce sont entre 50 000 et 80 000 jonquilles par char. Chaque quartier a son lieu défini pour trouver sa mousse



et ses jonquilles, mais cette information est tenue secrète. Deux demi-journées sont nécessaires pour ramasser la mousse, 1 mois avant l'événement. Pour les jonquilles, la cueillette se fait environ 15 jours avant, sur plusieurs jours, car il faut parfois aller les chercher loin ! Elles sont ensuite stockées dans des camions frigorifiques ou des chambres froides en attendant leur mise en place la veille de la fête.

Pourquoi participer à l'événement, qu'est-ce que cela vous apporte ?

C'est un moment de convivialité et de rencontres. Nous sommes fiers de contribuer à la reconnaissance de la ville en dehors de ses limites géographiques : des groupes de musique comme certains spectateurs traversent parfois une grande partie de la France pour participer à l'événement !



Place aux festivités !

Après 6 à 7 mois de préparation, le jour de la fête arrive et tout s'accélère. Le vendredi soir, il faut préparer les locaux pour les groupes de musique et les salles de repas. Le samedi matin, les bénévoles sont accueillis pour un briefing et la signalétique est mise en place (fléchage du parcours, panneaux d'interdiction de stationnement, indications des parkings...). Le samedi après-midi est consacré aux derniers préparatifs, et notamment au jonquillage des chars. Le soir, un groupe de musique fait une tournée pour rencontrer les charistes. C'est un moment de convivialité très

apprécié avant la fête !

La matinée du dimanche est consacrée au montage des différents stands boissons et restauration. Puis tout s'enchaîne très vite avec l'arrivée des groupes d'animations vers 11 h, le pot d'ouverture officiel organisé par la Mairie, sur invitation, en présence des partenaires de l'événement. Les chars arrivent sur place pour 13 h 45 au plus tard, pour défiler dans les rues de 14 h à 18 h. De 18 h à 19 h 30, les groupes de musique passent individuellement pour des petits concerts devant la salle des Loisirs. Pendant ce temps, les spectateurs peuvent en profiter pour aller faire un tour sur la fête foraine qui reste ouverte tout le week-end, se restaurer et commander à boire sur les différents stands installés partout dans le bourg.



Le défilé reprendra vers 21 h, de nuit cette fois, mettant en valeur encore une fois le savoir-faire des charistes avec la mise en lumière des chars. Pour finir, la municipalité offre un feu d'artifice à 22 h 45. Si les spectateurs désertent peu à peu les rues par la suite, nombreux sont ceux qui s'activent encore jusqu'au petit matin pour démonter les stands, ranger le matériel, nettoyer les rues. Le point final de la fête arrive le lundi, avec le nettoyage et le rangement des salles, elle se clôture par un pot convivial avec les charistes et l'effeuillage des chars lors d'un ultime défilé le soir. La remise des prix de la tombola se fait en juin avec un voyage à gagner chaque année pour les plus chanceux.

Un travail d'équipe indispensable

Si *Jonquilles en Fête* est un événement porté par le Comité des fêtes, la municipalité est très impliquée dans l'organisation. Entre la préparation en amont et la présence d'élus et d'agents le jour J, ce sont près d'une trentaine de personnes qui sont mobilisées pendant 3 à 4 mois avant les festivités.

Ainsi, la municipalité est partie prenante dans les démarches administratives (arrêtés de débits de boissons, autorisations d'occupation du domaine public, dossier de sécurité...) et fait le lien avec les différents interlocuteurs (Préfecture, gendarmerie, pompiers, ...) ; elle gère aussi les demandes de forains et leur accueil. Les services sont également sollicités pour relayer l'information sur les supports municipaux, organiser le pot d'ouverture officiel ainsi que le feu d'artifice qui clôture l'événement.

Enfin, une vingtaine d'agents est mobilisée à temps plein pendant 2 semaines pour la logistique : mise en place de barrières et clôtures, installation des panneaux de déviation, mise en place de blocs de béton et de barrières anti-intrusions, nettoyage des rues et surveillance générale. En chiffres, cela représente 550 barrières à installer, 75 clôtures de chantier, une centaine de panneaux de déviation et d'interdiction qui sont installés et désinstallés tout au long du week-end, en fonction des besoins.

Événements à venir !

JEUDI 15 AOÛT

CÉRÉMONIE DU MOULIN NEUF

11 h, Moulin Neuf

Comme chaque année, la municipalité perpétue le souvenir des événements qui se sont produits le 15 août 1944 dans le village du Moulin Neuf. La cérémonie se déroulera, jeudi 15 août 2019, à 11 h, au Moulin Neuf. Un vin d'honneur sera servi à la salle des Loisirs à l'issue de la commémoration.



Archive 15/08/19

 Mairie
02 40 86 80 26

VENDREDI 23 AOÛT

PETITES GRAINES DE PAROLES

9 h 30 - 11 h 30, Dojo, salle Emile Zola, complexe du Manoir

« Comment aborder la rentrée en toute légèreté ? » L'association *Petites Graines* propose un temps d'échanges entre futurs parents et parents, afin de pouvoir échanger nos trucs, astuces et autres idées pour aborder la rentrée des adultes et des enfants. Ce *Petites Graines de Paroles* se fera dans un contexte chaleureux et bienveillant, autour de boissons et petites douceurs.



 Association Petites Graines
petitesgraines@free.fr / 07 69 44 19 93

JEUDI 5 SEPTEMBRE

DON DU SANG

16 h à 19 h 30, Espace Montluc

L'amicale des donneurs de sang et l'EFS organisent une collecte de sang. Toutes les personnes de 18 à 70 ans en bonne santé peuvent participer. Il faut peser plus de 50 kg, et pour un premier don, se munir d'une carte d'identité. Cela ne prend qu'une heure de votre temps et vous ferez un geste citoyen qui peut sauver une vie.

 Don du sang
06 77 56 11 97 / joseph.bernard44@orange.fr

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

10 h à 15 h, Salle du Côtéau

Sport, culture, solidarité, enfance et jeunesse... le Forum des associations organisé par la municipalité est un événement très attendu par les Stéphanois. Venez nombreux découvrir ou redécouvrir de nouvelles activités sportives, culturelles ou de loisirs, rencontrer et échanger avec les acteurs locaux de la vie associative stéphanoise.



Retrouvez la liste des associations présentes lors du forum sur le site Internet de la Mairie.

 Mairie
02 40 86 80 26

MARDI 17 SEPTEMBRE

ATELIER SUR LA MÉMOIRE RÉUNION D'INFORMATION POUR LES SENIORS

10 h, Salle Voltaire

Grâce à une méthode originale, *PEPS Eureka*, vous comprendrez que la pratique d'une activité physique régulière, une gymnastique intellectuelle et une bonne hygiène de vie, contribuent à entretenir votre mémoire.



À ce titre, le CLIC en partenariat avec le CCAS de Saint Etienne de Montluc vous invite à une réunion d'information sur les Ateliers mémoire « PEPS Eureka » qui seront proposés sur la commune à partir d'octobre.

 CLIC au fil de l'âge
02 40 42 61 93

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE VISITE COMMENTÉE DU CHÂTEAU DE LA JULIENNAIS

10 h, départs devant les grilles du château

Le service Communication-Culture vous propose des visites commentées du château de la Juliennais, du XIX^e siècle. Les visites sont effectuées en présence des propriétaires du domaine de la Grande Juliennais depuis 50 ans, qui l'ouvrent au public en cette occasion.



Inscription gratuite et obligatoire du 19 août au 19 septembre 2019 / à partir de 10 ans :

- sur le site web de la Ville : www.st-etienne-montluc.net
- Service Communication-Culture : 02 40 86 80 26

 Mairie
02 40 86 80 26

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

VIDE GRENIER

9 h à 18 h, rue Lamennais

L'ALSEM organise un vide grenier réservé aux particuliers et associations. L'emplacement de 4 mètres par 2,50 mètres est à 12 €.

Inscription à partir du 9 juillet et jusqu'au 17 septembre.
Bar et restauration sur place.

 Office de Tourisme
contact@estuairesillontourisme.fr / 02 40 85 93 13

ANIMATIONS ESTIVALES SUR LE TERRITOIRE D'ESTUAIRE ET SILLON

L'Office de Tourisme Estuaire et Sillon vous dévoile son programme d'animations estivales et vous propose, cette année encore, des découvertes inédites, à expérimenter en famille ou entre amis.



SPECTACLE BALAD'O – Cie BAROLOSOLO

Vendredi 5 juillet

Lac de Savenay / 19 h

Spectacle d'ouverture des travaux de mise en valeur du Pôle de Loisirs du lac. Suivez les musiciens et circassiens pour une randonnée spectacle et musicale extra-Ordinaire autour du lac.

Gratuit / RDV Lac de la Vallée Mabile / places limitées, réservation obligatoire.

CAMPEMENT MEDIEVAL

Du vendredi 19 au samedi 20 juillet

Domaine de l'Ecurays à Prinquiau

Un rendez-vous historique au cœur du Moyen-Age, dans le jardin du Château de l'Ecurays.

Des combats de chevaliers en armure au dressage des chevaux, des modes vestimentaires à la confection de la vaisselle, vous découvrirez la vie quotidienne de cette époque, avec figurants en costume et ateliers d'expérimentations.

Entrée libre (seuls les ateliers sont payants).

LES RANDONNÉES GUIDÉES

• Balade à Lavau-sur-Loire

Vendredi 12 juillet et mercredi 7 août

Laissez-vous guider dans les ruelles du village portuaire, au gré des découvertes historiques, architecturales et du patrimoine naturel.

Gratuit / balade de 6 km / RDV parking de la mairie (places limitées, réservation obligatoire).

• Histoire et patrimoine américain à Savenay

Vendredi 2 août

Partez en randonnée à la découverte de l'histoire et du patrimoine américain de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Gratuit / randonnée de 7,5 km / RDV Couvent des Cordeliers (places limitées, réservation obligatoire).

• Promenade historique illustrée à Savenay

Jeudi 25 juillet et vendredi 9 août

Autour du Lac de la Vallée Mabile : remontez le temps et parcourez les 100 ans d'histoire du Lac en 2 dimensions (à l'aide d'une Visionneuse de diapositives).

Gratuit (places limitées, réservation obligatoire).

ATELIERS PÊCHE MON 1^{er} POISSON

Sessions organisées à Campbon, Cordemais, Savenay, Malville

Cet atelier est idéal pour une première approche des techniques de la pêche au coup : appâts, leurres, montage des lignes... et découverte de la faune et de la flore des eaux douces.

Gratuit / à partir de 6 ans (places limitées, réservation obligatoire).

LES PTITES BÊTES DES CHAMPS

Jeudi 11 juillet à Saint Etienne de Montluc

Jeudi 22 août à la Chapelle Launay

Une découverte contée et champêtre de nos amis les « P'tites Bêtes ». Imaginaire et observation se mêlent pour le ravissement des enfants.

Gratuit / animation familiale pour les 2-5 ans (places limitées, réservation obligatoire).

VISITES A LA FERME

• Les bêtes de ronces à Campbon

Mercredis 24 juillet et 14 août

Jonathan élève une centaine de chèvres et fabrique du fromage. Venez découvrir son entreprise et ses secrets. Vous aurez aussi l'occasion de déguster les produits issus de son travail.

Gratuit (places limitées, réservation obligatoire).

• Les cueillettes de l'île à Savenay

Jeudis 1^{er} et 29 août

Cette ferme maraîchère biologique n'emploie pas de pesticides, grâce aux insectes. Découvrez les méthodes naturelles pour obtenir de délicieux légumes et fruits. Dégustation et plaisir garantis.

Gratuit (places limitées, réservation obligatoire).

PLUS D'INFORMATIONS

Office de Tourisme Estuaire et Sillon

Bureau de Saint Etienne de Montluc : 02 40 85 95 13

contact@estuairesillontourisme.fr

www.estuairesillontourisme.fr

Le programme complet des manifestations de l'été 2019 est à votre disposition dans vos Offices de Tourisme.

ET AUSSI...

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA CENTRALE DE CORDEMAIS

Mercredi 10, vendredi 12, samedi 13 et lundi 15 juillet

Mercredi 7, vendredi 9 et samedi 10 août

Depuis le port de Cordemais partez pour une escapade fluviale originale à la découverte de la centrale.

Visite commentée par une guide-conférencière et organisée par la centrale de Cordemais.

Renseignements et inscriptions

visite-cordemais@edf.fr / 02 40 44 30 44

Inscription au minimum 24h avant la croisière (groupe de 12 personnes maximum).



Plus d'informations sur le site Internet : www.st-etienne-montluc.net

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

• Actu d'octobre : vendredi 23 août pour une distribution du 24 au 27 septembre

• Actu de novembre : vendredi 20 septembre pour une distribution du 24 au 26 octobre.



Instantanés



Le Pré Petit en fête
Samedi 18 mai



Inauguration du Pré Petit
Samedi 18 mai



La S.T.R.I.N.G.
Samedi 25 mai



2^e défi Famille Zéro Déchet
Atelier 4
Lundi 3 juin



1001 contes d'Amérique du
Sud
Mercredi 5 juin



Ciné-débat
La terre vue du cœur
Jeudi 6 juin



Échangeons nos coups de cœur
Vendredi 7 juin